

LE 20 JANVIER 2020
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL

Reprise de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel du lundi treize janvier deux mille vingt, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le lundi vingt janvier deux mille vingt, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de M. le maire suppléant, François Bélanger.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
MM. Robert Charron
Patrick Charbonneau
Mmes Isabelle Gauthier
Francine Charles
M. Marc Laurin

Sont également présents :

M. Mario Boily, directeur général
Mmes Louise Lavoie, directrice générale adjointe
Suzanne Mireault, greffière

Sont absents :

Mme Guylaine Coursol, conseillère
M. Jean Bouchard, maire

45-01-2020 Reprise de la séance du 13 janvier 2020.
--

La majorité des membres du conseil étant présents, il y a lieu de poursuivre la séance du 13 janvier 2020, laquelle fut dûment ajournée par la résolution numéro 44-01-2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Charron, appuyé par madame la conseillère Isabelle Gauthier et résolu unanimement :

De poursuivre la séance du 13 janvier 2020. Il est 19 h 30.

46-01-2020 Adoption de l'ordre du jour.
--

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'approuver l'ordre du jour de la reprise de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 tenue le 20 janvier 2020, tel que modifié comme suit :

Est ajouté le point suivant en affaires nouvelles :

- a) Candidature pour la nomination d'un élu de la couronne Nord au sein du conseil d'administration du réseau de transport métropolitain (RTM). (G3 300)

**47-01-2020 Modification de la résolution numéro 896-09-2019
Nomination de maires et mairesses suppléant(e)s.
(G1 211 101)**

Il est proposé et résolu unanimement :

De modifier la résolution numéro 896-09-2019 *Nomination de maires et mairesses suppléant(e)s*, afin de nommer monsieur le conseiller Patrick Charbonneau à titre de maire suppléant pendant la période de convalescence du maire.

Ajouter à la fin du tableau la ligne suivante :

Périodes	Nom des maires et mairesses suppléant(e)s
Période indéterminée pour la période de convalescence du maire	Patrick Charbonneau

**48-01-2020 Suspension disciplinaire de l'employé matricule
numéro 1603. (G4 200)**

CONSIDÉRANT les informations transmises concernant l'employé matricule numéro 1603;

Il est proposé et résolu unanimement :

D'entériner la suspension disciplinaire, sans salaire, de l'employé matricule numéro 1603, jusqu'à ce qu'une enquête soit complétée.

Affaires nouvelles.

**49-01-2020 Candidature pour la nomination d'un élu de la couronne
Nord au sein du conseil d'administration du réseau de
transport métropolitain (RTM). (G3 300)**

CONSIDÉRANT QUE l'article 26 de la Loi sur le Réseau de transport métropolitain (RTM) prévoit un processus de nominations, par collèges électoraux, pour quatre représentants des élus de la couronne Nord et quatre représentants de la couronne Sud au sein du Conseil d'administration du RTM;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 24 et suivants de la *Loi sur le réseau de transport métropolitain* (c. R-25.01) (la « LRTM »), le RTM est administré par un conseil d'administration composé de quinze (15) membres, dont quatre (4) membres doivent être désignés par les municipalités locales de la couronne nord;

CONSIDÉRANT QUE puisque le mandat du membre du conseil d'administration du RTM de M. Richard Perrault a pris fin lorsqu'il a remis sa démission le 12 décembre dernier, la vacance au sein du conseil d'administration du RTM créée par cette fin de mandat doit être comblée,

conformément à l'article 33 de la LRTM, suivant les règles de nomination applicables au membre à être remplacé;

CONSIDÉRANT la rencontre prévue le 29 janvier 2020 pour procéder à la nomination d'un représentant de la couronne Nord;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Laurin, appuyé par madame la conseillère Isabelle Gauthier et résolu unanimement :

De mandater le maire suppléant, monsieur le conseiller Patrick Charbonneau, pour déposer auprès du Secrétaire de la rencontre la présente résolution proposant Mme Marlène Cordato de la Ville de Boisbriand à titre de candidate au poste de membre du conseil d'administration du RTM, tel que requis par la Loi sur le réseau de transport métropolitain.

Parole aux conseillers.

Chaque conseiller et conseillère, puis le maire, informent les citoyens présents des développements ou de leurs principales préoccupations à l'égard des dossiers de leur secteur ou de la Ville.

Période de questions.

On procède à la période de questions de l'assistance.

50-01-2020 Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

François Bélanger, maire suppléant

Suzanne Mireault, greffière